

L'ALLIANCE NATIONALE

proposé	Nom du cercle	No.	Nombre admis
J.-H. Picard, Cl. Papineau		177	1
A.-H. Denis, Cl. Papineau		177	1
Emery Larivière, Cl. Papineau		177	1
J.-P.-C. Lemeux, Cl. Racine		182	1
Victor Brunelle, Cl. Racine		182	1
Arthur Leblanc, Cl. St-Sylvere		203	1
Jos. Chappelaine, Cl. Cadieux		212	1
G.-A. Létourneau, Cl. Cadieux		212	1
Alf. Bolduc, Cl. La vallée		214	1
Art. Rioux, Cl. La vallée		214	1
Cléophas Paré, Cl. La vallée		214	1
Art. Laprise, Cl. Immaculée-Conception		224	1
Nap. Lévesque, Cl. Isle Verte		225	1
C.-E. Michaud, Cl. Isle Verte		225	1
Alp. Ouellet, Cl. Isle Verte		225	1
S.-T. Lupien, Cl. St-Théophile du L.		226	1
John Bourgeois, Cl. Lafleche		230	1
F.-X. Plante, Cl. Lafleche		230	1
J.-W. Bélisle, Cl. deBeaujeu		235	1
L.-N.-C. Gagnon, Cl. St-Pacôme		215	1
T.-W. Michaud, Cl. St-Pacôme		215	1
Victor Héroux, Cl. Deschailions		238	1
Chs. Farrier, Cl. Deschailions		238	1
Jos. Frénette, Cl. St-Philippe		244	1
Horace Bérubé, Cl. Bic		245	1
Eud. Lanciaux, Cl. St-Edmond		248	1
Chs Dufour, Cl. Charlevoix		256	1
J.-A. Paradis, Cl. Hébert		257	1
P. Cardinal, Cl. Rivière à Pierre		265	1
J. Rouillard, Cl. Rivière à Pierre		265	1
G.-E. Lavoie, Cl. Rivière à Pierre		265	1
O. Martineau, Cl. Houle		268	1
Victor Brault, Cl. Lacadie		273	1
B. St-Amand, Cl. Ste-Flavie		280	1
Geo. Dury, Cl. St-Jovite		285	1
Victor Boire, Cl. Tétréaultville		296	1
S. Vézina, Cl. Dufournel		305	1
Ern. Laberge, Cl. Dufournel		305	1
Téléphore Arcand, Cl. Dufournel		305	1
G. Rattée, Cl. St-Alexandre		309	1
L.-W. Beauregard, Cl. St-Hugues		310	1
A. Raymond, Cl. Villeray		311	1
L.-A. Simonau, Cl. Parent		314	1
Jos. Fournier, Cl. Coulonge		316	1
M. Comeau, Cl. Brassard		318	1
Ars. Alain, Cl. Brassard		318	1
Ern. Lauzon, Cl. N.-D. des Neiges		319	1
Fab. Lafleche, Cl. N.-D. des Neiges		319	1
J.-A. Charette, Cl. N.-D. des Neiges		319	1
P.-P. Renaud, Cl. Duquette		320	1
H. Huneau, Cl. Montmorency		326	1
J.-F. D'onne, Cl. d'Aiguillon		328	1
Jos. Gougeon, Cl. St-Laurent		331	1
R. Aumais, Cl. Laporte		332	1
M. St-Amand, Cl. Châteaubriand		333	1
C.-H. Léger, B.P. Hudson		8	
G. Grégoire, B.P. Stukely Nord		76	
Jos. Raymond, B.P. La Pocatière		220	
Adl. Forest, B.P. St-Eugène		254	
Alb. St-Pierre, B.P. Cartierville		255	
H. Potvin, B.P. St-Germain		284	
J.-O. Jubinville, B.P. Témiscamingue		288	

BELLE DEMONSTRATION A L'ANGE GARDIEN

Bénédiction d'un drapeau de l'Alliance Nationale. — Discours éloquentes, etc.

Malgré le mauvais temps, les citoyens de la belle paroisse de l'Ange Gardien s'étaient rendus en foule dans leur si pittoresque église pour la grand'messe d'abord, et pour assister à la bénédiction d'un drapeau de l'Alliance Nationale ensuite.

Conscients de leurs devoirs de catholiques et de Canadiens, les membres présents de l'Alliance Nationale de l'Ange-Gardien ont voulu mieux faire connaître leur belle société pour y attirer tous les jeunes gens et les hommes de la paroisse.

Disons tout de suite que l'Alliance Nationale, comme du reste la société des Artisans Cana-

diens français, sont des sociétés où nous devons entrer de préférence.

L'Alliance Nationale en particulier "a pour but l'union des catholiques parlant la langue française, dans une commune pensée de secours mutuels et de progrès de leurs intérêts matériels et moraux, tous sains de corps, recommandables par leur moralité et leur position sociale". Et pour y entrer il faut: "Professer la religion catholique romaine et n'appartenir, sans dispense de l'ordinaire, à aucune société défendue par l'Eglise catholique romaine, et parler la langue française.

Le cercle Dufournel de l'Ange-Gardien, ainsi nommé en mémoire du premier curé de cette paroisse, n'a été fondé qu'en 1908 et il compte déjà une centaine de membres. Son état financier est prospère et le meilleur esprit règne dans ce groupe de jeunes mutualistes. Témoin, la fête religieuse d'hier qui a eu lieu à la grand'messe.

Le célébrant fut M. Patrick Boyd, professeur au collège de Lévis.

M. l'abbé Art. Robert, curé, avait invité M. l'abbé Art. Robert, professeur à l'université Laval, à donner le sermon de circonstance.

Après la messe, M. l'abbé Plante bénit le drapeau de l'Alliance Nationale et adressa quelques bonnes paroles à l'égard de la belle société qu'est l'Alliance Nationale. Il dit que c'était leur devoir d'encourager semblable société.

La salle publique était littéralement remplie quand les officiers de l'Alliance Nationale et leurs invités y entrèrent.

La séance fut présidée par M. Arthur Tardif, qui avait à ses côtés, M. Charles Duquette, inspecteur en chef et les officiers du cercle Dufournel; Stanislas Huot, vice-président; Samuel Huot, secrétaire-archiviste; Jos. Trudel, sec.-financier; Séraphin Vézina, substitut; Wilfrid Trudel, introducteur; Jos. Paré, commissaire ordonnateur; J.-G. Larue, médecin adjoint, et J. Dupont.

Plusieurs autres citoyens étaient présents; mentionnons: MM. Ernest Laberge, Jos.-Oct. Mathieu, Alphonse Laberge, Jos.-Oct. Dupont, Alfred Laberge, Evariste Bureau, Théophile Bureau, Jos. Bourbeau, Herménégilde Vézina, Pierre Bacon, Dr Jos. Schiller, Alphonse Côté, Apollinaire Huot, etc., et M. H. Magnan, de L'Action Sociale.

M. le président invite M. Duquette à adresser la parole à cette assemblée.

En se rendant au désir du président, M. Duquette explique qu'il a accepté avec plaisir l'invitation du cercle Dufournel et que malgré les nombreuses occupations qu'il avait à Montréal, il a cru qu'il était de son devoir de se rendre à l'Ange-Gardien pour prendre part à la magnifique démonstration que le cercle Dufournel avait organisée à l'occasion de la bénédiction de sa bannière. Puis M. Duquette explique à l'assemblée le but que poursuit l'Alliance Nationale, les moyens qu'elle prend pour y parvenir et les résultats qu'elle a obtenus depuis sa fondation.

Au cours de ses remarques, M. Duquette fait voir que l'Alliance Nationale est actuellement la société de bienfaisance la plus prospère du Continent Américain. Il démontre aussi que cette magnifique société est aussi celle qui offre peut-être le plus d'avantages à ses membres. Il appuie particulièrement sur les avantages du certificat de dotation qu'émet la société et démontre ensuite que l'Alliance Nationale a dans ses coffres un capital de \$1,342,707.57, bien qu'au cours de ses dix-sept années d'existence, elle ait payé pour bénéfices en maladie une somme d'au delà de \$300,000.00 et aux héritiers des membres décédés, au delà de \$975,000.00

Ce capital est réparti comme suit:

Dans sa caisse de dotation	\$1,057,939
Dans sa caisse des malades	264,502
Dans sa caisse d'administration	20,176

M. l'inspecteur s'applique ensuite à démontre que nos compatriotes pratiquant la religion catholique et parlant la langue française ont tous intérêt à seconder les efforts que font les membres de l'Alliance Nationale pour faire progresser cette belle société, qui est appelée à rendre des services non seulement aux membres de la société, mais à l'élément franco-catholique, en lui permettant d'abord, de se grouper pour sauvegarder leurs intérêts, ensuite, en conservant dans la province de Québec les économies que font les nôtres pour protéger contre les contre-coups auxquels ils sont exposés.

Ce discours de M. Duquette, prononcé avec beaucoup d'éloquence, a été très souvent applaudi et tout fait prévoir qu'il aura pour effet d'augmenter le nombre de membres de l'Alliance Nationale, dans la paroisse de l'Ange Gardien.

En somme, il semblerait que le cercle Dufournel n'a pas encore dit son dernier mot et qu'il a l'ambition de devenir un des cercles les plus importants de cette grande société canadienne que l'Alliance Nationale.

CONFERENCE FAITE AU CERCLE SAINT-PIERRE 08 PAR L'ABBE N. K. LAFLAMME

Messieurs, En réponse à l'aimable invitation que vous m'avez faite de vous donner une conférence, j'ai eu l'opportunité de choisir un sujet toujours d'actualité: le vote électoral.

L'acte de voter occupe une place si importante dans la vie du citoyen, il se rattache à tant de questions sociales, politiques et même religieuses, il est, pour un pays, si fécond, en conséquences heureuses ou malheureuses, qu'il n'est pas inutile d'y arrêter souvent l'attention publique.

D'autant plus que, et c'est un fait déplorable à constater, l'exercice du droit de vote est visiblement vicié par des influences malsaines, qui, sous les noms d'ignorance, d'intérêt et d'esprit de parti s'acharnent à détruire la véritable notion du suffrage. Et le résultat, c'est que dans une question aussi grave que le vote, on agit avec une légère imprudence, même contre les lois de la conscience chrétienne et de la moralité publique. Ne connaissant pas ce que doit être un vote, ou bien obéissant à des pressions intéressées qui nous séduisent ou nous intimident, il arrive qu'au lieu de considérer le vote électoral comme l'expression libre et raisonnée de ses convictions, au lieu de l'élever à la hauteur où il doit planer, on l'abaisse au niveau d'une marchandise trafiquée sur le comptoir du premier brocanteur venu.

Laissez-moi vous dire d'abord la dignité du vote. Vous entrez dans un bureau de votation, vous saisissez une croix auprès du nom de votre candidat, vous pliez en deux un bulletin qu'on dépose ensuite dans une boîte. De prime abord, cet acte peut paraître insignifiant; cependant il a une portée morale supérieure aux conditions physiques qui l'accompagnent. Et pourquoi donc? C'est parce que le vote a pour but final une loi d'ordre, de paix, d'harmonie, en vue du bien social; une loi humaine sans doute, mais éminemment contenue dans le code de Dieu-Législateur, une loi humaine voulue par Dieu dans l'intérêt de la société et de

chaque citoyen core, le vote a res un homme pour légiférer le sens et la po les conséquences ciencieux et hor une loi jusie ou serait pas une ga

La dignité du dire, d'une loi d' pour un ami, un vos suffrages, la néfice d'une frac de tout le corps é précier son rote pour des fins d' père des faveurs et généralement

Le vote n'est d' tion, une question rutine, une vulg d'une position plu question de raison principe.

Et ce qui ajoute électoral, c'est qu' humaine dont vous qui fait la valeur d ce, sa volonté, son son honneur, sa ré lui-même et pour l me, c'est le produit réflexions, de son labeur intellectuel. nitivement, l'électeur d'un programme po le candidat qui soll compétence voulue les intérêts générau s'il lui fournit les g tion désintéressée o législation de son p ter et ses besoins néés, il s'est form conviction sincère, uré, puis il vote, et c'est son intelligenc manière de penser gieux et sociaux, sa par un signe, une d de vue politique et ch

Si l'électeur cana qu'il devrait s'en fa dans le miroir d'une mérite ou la nullité de, et dans sa digni serait-il plus jaloux, avant de le jeter dans

NOUVEA

Cercle La Tuque, à La Tuque, comté de Vaillancourt, R.P.P.G. Officiers: Chapelain Subs. P. G., Wenceslas Gingsras. Vice-Prés archiviste, J. A. Caron. Trésorier, G.-P. Riberdy. Comm., J.-V. Eug. Lambert. Cercle Préfontaine, neuve, comté d'Hotel